

# La philosophie de l'esprit



MICHAËL ESFELD

# La philosophie de l'esprit

Une introduction  
aux débats contemporains

3<sup>e</sup> édition

**ARMAND COLIN**

Illustration de couverture : Shutterstock © Triff

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2020

© Armand Colin, 2012 pour la première édition

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-62647-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# ■ Table des matières

Avant-propos	11
1 Corps et esprit : le problème philosophique de leur rapport	13
1 Le thème de la philosophie de l'esprit	13
2 La distinction entre les états mentaux et les états physiques	18
3 Le rapport causal entre les états mentaux et les états physiques	20
4 L'importance des sciences de la nature modernes	22
5 Le problème de la philosophie de l'esprit	24
6 Résumé	27
7 Suggestions de lecture	28
8 Questions de contrôle	28
9 Proposition de travail	29
2 Le dualisme interactionniste	31
1 L'argument de Descartes en faveur du dualisme des substances	31
2 L'interaction psychophysique	37
3 Résumé	44
4 Suggestions de lecture	44
5 Questions de contrôle	44
6 Propositions de travail	45

3 Le dualisme sans interaction	47
1 Le parallélisme psychophysique (Spinoza et Leibniz)	47
2 Les objections contre le parallélisme	49
3 L'épiphénoménisme	50
4 La surdétermination	52
5 L'importance de la causalité mentale	54
6 Résumé	55
7 Suggestions de lecture	55
8 Questions de contrôle	55
9 Propositions de travail	56
4 La survenance psychophysique	57
1 La survenance psychophysique globale	57
2 La survenance psychophysique locale	61
3 L'émergence des états mentaux	65
4 L'argument en faveur de l'identité psychophysique	67
5 Résumé	69
6 Suggestions de lecture	70
7 Questions de contrôle	70
8 Propositions de travail	71
5 La théorie de l'identité psychophysique	73
1 Le physicalisme sémantique : le behaviourisme logique	73
2 L'objection contre le physicalisme sémantique	78
3 L'identité des types suivant le modèle scientifique	80
4 L'objection de la réalisation multiple et l'identité des occurrences	83

5	Résumé	86
6	Suggestions de lecture	87
7	Questions de contrôle	87
8	Propositions de travail	88
6	Le paradigme fonctionnaliste	89
1	L'idée du fonctionnalisme	89
2	La théorie computationnelle de l'esprit	94
3	Le fonctionnalisme biologique	95
4	La chambre chinoise de Searle	98
5	Résumé	100
6	Suggestions de lecture	100
7	Questions de contrôle	100
8	Propositions de travail	101
7	Le fonctionnalisme et le réductionnisme	103
1	Le fonctionnalisme comme solution au problème de la localisation	103
2	La réponse au problème de la causalité mentale	106
3	Le fonctionnalisme non réductionniste	109
4	La version réductionniste du fonctionnalisme	113
5	Le réductionnisme conservatif	115
6	Le physicalisme a priori et le physicalisme a posteriori	120
7	Résumé	122
8	Suggestions de lecture	123
9	Questions de contrôle	123
10	Propositions de travail	124

8 Le libre arbitre	127
1 La liberté d'action	127
2 La volonté libre : le libertarianisme	128
3 La volonté libre : le compatibilisme	132
4 L'argument des conséquences	136
5 Résumé	142
6 Suggestions de lecture	142
7 Questions de contrôle	143
8 Propositions de travail	143
9 Le défi de l'expérience vécue	145
1 L'argument de perspective spécifique et l'argument du savoir	145
2 Les arguments des qualia inversés et des qualia absents	148
3 Les connaissances physiques et les connaissances phénoménales	150
4 Les états phénoménaux comme des états intentionnels	156
5 Résumé	158
6 Suggestions de lecture	158
7 Questions de contrôle	159
8 Propositions de travail	160
10 Le fonctionnalisme face à l'expérience vécue	161
1 Concevabilité et possibilité réelle	161
2 La conception fonctionnaliste des états phénoménaux	164
3 L'argument du fossé dans l'explication	168
4 Résumé	171
5 Suggestions de lecture	171



6 Questions de contrôle	172
7 Propositions de travail	172
11 Le contenu conceptuel : holisme et externalisme	175
1 L'externalisme physique (Putnam)	175
2 Le rôle inférentiel : le holisme sémantique	180
3 Le holisme social et le fonctionnalisme normatif	183
4 Résumé	187
5 Suggestions de lecture	188
6 Questions de contrôle	188
7 Propositions de travail	189
12 La normativité comme caractéristique des personnes	191
1 La normativité de la pensée et de l'action	191
2 Sellars : l'image scientifique et l'image manifeste du monde	195
3 Le monisme anomal de Davidson : position ambiguë	201
4 Dennett : l'attitude intentionnelle	205
5 Le matérialisme éliminatif	208
6 Résumé	212
7 Suggestions de lecture	212
8 Questions de contrôle	213
9 Propositions de travail	213
Conclusion. La situation actuelle en philosophie de l'esprit	215
Bibliographie	219
Index des noms	241
Index des sujets	245



# ■ Avant-propos

**L**A QUESTION DU RAPPORT entre l'esprit et la nature est un sujet important de la philosophie moderne depuis Descartes. En raison du développement qu'ont connu les sciences exactes au cours du 20<sup>e</sup> siècle, ce sujet se trouve aujourd'hui de nouveau au centre des discussions en philosophie. Plus précisément, le débat contemporain se focalise sur le problème de la causalité mentale – c'est-à-dire sur la question concernant la façon dont les états mentaux peuvent influencer notre comportement. Ainsi, le problème de la causalité mentale constitue-t-il le fil conducteur de ce livre. Dans la première partie (chapitres 1 à 4) sont exposés le problème de la causalité mentale ainsi que les principales stratégies qui ont été proposées par les philosophes pour le solutionner. Dans la seconde partie (chapitres 5 à 7) est présenté le fonctionnalisme, le paradigme dominant en philosophie de l'esprit depuis les années 1970. La troisième partie (chapitres 8 à 12) aborde les thèmes du libre arbitre, de l'expérience vécue et du contenu conceptuel qui constituent chacun un défi pour le fonctionnalisme.

Ce livre vise à dresser un bilan de l'état actuel de la philosophie de l'esprit qui peut servir d'introduction aux débats dans ce domaine. À ce dessein, à la fin de chaque chapitre est proposé un appareil didactique qui cherche à susciter la réflexion du lecteur par des suggestions de lecture, des questions d'autocontrôle et des propositions de travail. Si ce livre aborde les arguments centraux qui sont échangés dans le cadre des discussions contemporaines en philosophie de l'esprit, il importe de préciser que la façon dont les arguments sont sélectionnés, présentés et discutés est influencée par la manière dont son auteur les évalue, ceci dans le but d'inciter le lecteur à la réflexion.

Ce livre présente une matière qui, en termes de volume, peut être enseignée en un semestre – c’est la matière que j’utilise comme base pour le cours de philosophie de l’esprit que je donne régulièrement à l’Université de Lausanne. Respectant les limites imposées par ce cadre, le livre présente le fil conducteur des principaux débats et expose les arguments centraux, mais il renonce à examiner tous les détails, souvent techniques, de ces débats et arguments, invitant le lecteur à poursuivre son propre chemin au moyen des suggestions de lecture et des propositions de travail qui se trouvent à la fin de chaque chapitre.

Le présent ouvrage est la troisième édition de ce livre d’introduction à la philosophie de l’esprit. Pour cette nouvelle édition, j’ai révisé la matière en tenant compte des débats récents. Dans les révisions des chapitres 8 et 12, notamment, j’ai intégré du matériel qui est traité en détail dans mon livre récent *Sciences et liberté* (Esfeld 2020). Je souhaiterais exprimer ma reconnaissance à Lorraine Selle-Delavaud et Guillaume Charron de l’éditeur Armand Colin pour la proposition de faire une nouvelle édition, ainsi qu’à Guillaume Köstner pour la relecture critique du texte et la correction soignée de l’expression française.

Lausanne, mars 2020  
Michael Esfeld

# ■ Chapitre 1

## Corps et esprit : le problème philosophique de leur rapport

- *But du chapitre* : connaître les différentes sortes d'états mentaux et leurs
- traits caractéristiques, ainsi que le problème majeur que se propose de
- résoudre la philosophie de l'esprit.

### 1. Le thème de la philosophie de l'esprit

Nous sommes à la fois des êtres corporels et des êtres doués de sensations, pensants et agissants. La question de savoir quel est le rapport entre le corps et l'esprit est depuis toujours un des problèmes centraux de la philosophie. En se posant la question de la nature de la relation entre le corps et l'esprit, on entre sur une voie qui mène d'une interrogation qui tire son origine de la vie quotidienne à la réflexion philosophique. La tâche de la philosophie est (a) de préciser en quoi exactement consiste le problème que soulève cette relation et (b) de développer et d'évaluer de manière argumentée des propositions de solution.

Précisons d'emblée que par « esprit », on entend l'ensemble des états mentaux. Pour simplifier, on se limitera ici aux états mentaux des êtres humains et l'on laissera ouverte la question de savoir dans quelle mesure des animaux possèdent des états mentaux. Il est possible de distinguer plusieurs sortes d'états mentaux :

- Les *émotions*, comme ressentir de la douleur, de l'amour, de la haine, etc.
- Les *sensations* et les *perceptions*, comme voir une tomate rouge, entendre le bruit d'un avion, toucher une pierre humide, sentir le feu, goûter un bon vin, etc.
- Les *représentations imaginaires*, comme imaginer une montagne en or, rêver du sable au bord de la mer, etc.
- Les *croyances*, comme croire qu'il pleuvra ce soir, penser que Pauline est plus intelligente que Jacques, savoir que quatre et six font dix, etc.
- Les *désirs sensoriels* comme la soif et la faim (désir de nourriture).
- Les *volitions* au sens d'intentions d'action, c'est-à-dire d'actes de volonté, comme vouloir réussir un examen, vouloir construire une maison, etc.

Existe-t-il un trait caractéristique que tous ces états et uniquement ceux-ci possèdent en commun et qui fait d'eux ce qu'ils sont, c'est-à-dire des états mentaux ? Il semble que le trait distinctif commun aux états mentaux soit le fait d'être conscients : tous les états mentaux, et uniquement eux, sont des états conscients. La douleur, par exemple, n'existe que comme conscience de la douleur. Mais qu'est-ce que la conscience ? Trouver une réponse à cette question est au moins aussi difficile que de répondre à la question de savoir quel est le trait distinctif des états mentaux.

Selon une conception courante, la conscience consiste en des *expériences vécues*, manifestant une qualité phénoménale<sup>1</sup>. Être amoureux de quelqu'un, éprouver les effets d'une drogue, avoir mal à la tête, etc., chacun de ces états est ressenti d'une certaine manière. Ceci vaut aussi pour le goût du rhum, l'odeur d'un poulet grillé, le toucher de la laine de mouton, la couleur des tomates mûres, etc. Pour décrire l'aspect phénoménal ou vécu des états mentaux, on utilise le terme technique de *quale* (pluriel : *qualia*). Par ce terme, on veut indiquer qu'il s'agit d'expériences qui possèdent une certaine qualité sensorielle. Des émotions, des représentations imaginaires, des sensations, des perceptions et peut-être aussi des désirs sont ainsi des expériences vécues.

Il semble toutefois que ce trait ne caractérise pas tous les états mentaux : au moins les croyances et les volitions constitueraient apparemment des exceptions. Le fait de penser que Pauline est plus intelligente que Jacques, par exemple, ou celui de savoir que quatre et six font dix, n'incluent pas nécessairement d'expériences vécues particulières. Certaines croyances peuvent être qualifiées de rationnelles dans le sens où elles ne sont pas nécessairement accompagnées d'une qualité sensorielle spécifique. Il en va de même pour les volitions, comme celle de vouloir réussir un examen, par exemple.

Les croyances et les volitions sont les exemples paradigmatiques d'un autre trait qu'on propose comme trait caractéristique distinctif des états mentaux, à savoir *l'intentionnalité*. Cette proposition remonte à Franz Brentano (1838-1917)<sup>2</sup>. L'intentionnalité d'un état mental consiste en le fait d'*être dirigé vers quelque chose* ou d'*avoir quelque chose pour objet*, au sens de représenter quelque chose. Par exemple, la croyance que Pauline est plus intelligente que Jacques porte bien sur quelque chose : deux personnes spécifiques. La

---

1. Dans la littérature contemporaine, cette conception trouve sa source chez Nagel (1979/1984), chap. 12.

2. Voir Brentano (1874/1944), livre 2, chap. 1, § 5.

croyance que quatre et six font dix se rapporte à un fait mathématique. La volonté de réussir un examen a pour objet un état futur de soi qu'on veut voir se réaliser. Par ailleurs, on peut maintenir que les désirs ainsi que les perceptions et les représentations imaginaires sont aussi dirigés vers des objets réels ou intentionnels, parce qu'ils représentent quelque chose, même si pour le faire ils ne nécessitent pas de recourir à des concepts. Il semble cependant que le critère de l'intentionnalité n'inclue pas non plus tous les états mentaux. En effet, une émotion, comme l'état d'avoir mal, par exemple, ne semble pas être nécessairement dirigée vers quelque chose ou représenter quelque chose.

Les états intentionnels paradigmatiques sont des états qui possèdent un contenu conceptuel, c'est-à-dire qu'ils impliquent l'emploi de concepts, comme c'est le cas avec les croyances. Par exemple, la croyance que Pauline est plus intelligente que Jacques implique l'emploi du concept d'intelligence et de celui de degrés d'intelligence. La croyance que quatre et six font dix implique les concepts de quatre, de six, de dix ainsi que celui d'addition.

Pour résumer, on peut donc considérer que les états mentaux présentent deux traits caractéristiques : *l'expérience vécue* et *l'intentionnalité*. Il apparaît pourtant qu'aucun de ces traits n'est possédé par tous les états mentaux. De plus, le rapport entre ces deux traits n'est pas évident. Néanmoins, beaucoup d'états mentaux présentent ces deux aspects : ils impliquent une expérience vécue particulière et ils sont intentionnels.

Tournons-nous maintenant vers les états physiques : peser quatre-vingts kilogrammes, mesurer un mètre soixante, avoir deux bras et dix doigts, etc., sont des exemples d'états purement physiques que peut posséder un être humain. Les états physiques ne se limitent pas aux phénomènes qu'examine la physique par opposition à la chimie, à la biologie ou aux neurosciences. En effet, quand on parle d'états physiques, on vise l'ensemble des états susceptibles de faire l'objet d'une des sciences de la nature qui nous sont familières. On ne peut



pas donner de définition générale des états physiques. Dès lors, quand on parle d'états physiques, on désigne tous les états qui sont du même genre que les exemples paradigmatiques d'états physiques que nous connaissons, à savoir être caractérisé par de l'extension spatiale et du mouvement<sup>1</sup>.

À la place des concepts d'*états* physiques et d'*états* mentaux, on trouve dans la littérature également les notions de *propriétés* physiques et mentales, d'*événements* physiques et mentaux, de *phénomènes* physiques et mentaux et de *faits* physiques et mentaux. On privilégie cependant dans cet ouvrage les termes d'*états* physiques et d'*états* mentaux. Là encore, une distinction s'impose : celle entre *états-types* et *états-occurrences* (les exemplaires ou occurrences individuelles d'états). Par exemple, le mal de tête est un *type* d'état, tandis que ce mal de tête que ressent Marie aujourd'hui à midi est une *occurrence* individuelle de ce type d'état. Dans ce livre, quand il est fait mention d'*états* sans autre spécification, il est toujours question d'occurrences d'état ; ainsi il est précisé qu'il s'agit de *types* d'état quand tel est le cas. Notons encore que dans cet ouvrage nous adoptons une conception bien précise des états : *on considère un état comme étant l'occurrence individuelle – l'exemplaire – d'une propriété à un moment déterminé*. Si Marie est dans l'état d'avoir mal à la tête aujourd'hui à midi, il s'agit d'une occurrence individuelle de la propriété « avoir mal à la tête ». Il serait donc plus exact de toujours parler d'occurrences de propriétés, mais cette expression est un peu lourde. Quoiqu'il en soit, dans cet ouvrage, quand la distinction entre types et occurrences (*type* et *token* en anglais) est pertinente, on la mentionne de façon explicite. Précisons pour finir que, dans ce livre, on utilise des majuscules pour désigner des types d'état – un *M* majuscule désigne ainsi un type d'état mental – et des minuscules pour désigner des occurrences d'état – un

---

1. Voir, par exemple, Papineau (1993), p. 29-30, et Jackson (1998b), p. 6-8, ainsi que Nitz et Schütte (2003).

*m* minuscule désigne dès lors une occurrence individuelle d'un état mental.

## 2. La distinction entre les états mentaux et les états physiques

L'expérience que nous avons de nous-mêmes nous fait nous percevoir comme étant des êtres doués de sensations, pensants et agissants. Une telle expérience de nous-mêmes nous pousse intuitivement à opérer une distinction entre nos états mentaux et les états physiques. Comme nous l'avons déjà vu, si on essaie de conceptualiser cette distinction, on arrive à la conclusion que deux caractéristiques semblent opposer les états mentaux aux états physiques : les premiers, contrairement aux seconds, impliquent des expériences vécues particulières et sont intentionnels. Pour être plus précis, il semble que les états mentaux soient subjectifs, dans le sens où ils sont privés, tandis que les états physiques, étant publics, sont objectifs. La question de savoir si la taille de Pierre dépasse un mètre quatre-vingts se prête à un examen public ; la procédure consistant à mesurer sa taille avec un mètre déterminera un résultat objectif. Pierre n'occupe pas une position privilégiée eu égard à la détermination de sa propre taille. Au contraire, il semble que Pierre soit le seul à pouvoir directement savoir s'il ressent une douleur. Lui seul est en mesure de reporter de manière fiable s'il éprouve de la douleur. Les autres ne peuvent que prendre ses paroles et son comportement pour indices de ses états mentaux. On dit pour cette raison que chacun possède un accès privilégié à ses propres états mentaux, et l'on considère que les états mentaux sont des états internes. Cette caractéristique des états mentaux est liée au fait qu'ils sont des états conscients, consistant en certaines expériences vécues

(*qualia*). Les états physiques, eux, ne sont pas des états conscients, et l'on ne peut pas les caractériser par des *qualia*.

En outre, l'intentionnalité semble différencier les états mentaux des états physiques. Comme nous l'avons vu, on dit des états mentaux qu'ils sont intentionnels car ils sont dirigés vers quelque chose, au sens où ils portent sur quelque chose, et ils ont un sens, un contenu ou une signification. De leur côté, les états physiques ne sont pas caractérisés par de tels traits. Ainsi, il existe des relations rationnelles entre états intentionnels. La croyance que « si  $p$ , alors  $q$  » et la croyance que  $p$  ont pour conséquence logique la croyance que  $q$ , c'est-à-dire la croyance que  $p$  de la personne entraîne la croyance que  $q$  de la même personne. Ainsi, les relations causales entre états intentionnels respectent souvent des principes logiques et rationnels, tandis qu'il semble que la causalité physique soit aveugle aux principes logiques et rationnels.

Une autre notion se trouve souvent liée au trait distinctif des états mentaux que constitue l'intentionnalité : la liberté, à savoir le libre arbitre. Dans une certaine mesure, la personne peut fixer elle-même ce qu'elle veut faire et ce qu'elle ne veut pas faire. Ceci s'applique aussi aux croyances : nous sommes libres de former nous-mêmes, par exemple, nos opinions politiques ou nos théories scientifiques. Les états physiques, pour leur part, semblent être caractérisés par le déterminisme : chaque état physique en suit d'autres selon des lois déterministes. Même si les lois physiques ne sont pas déterministes, elles fixent des probabilités objectives. Et même s'il y avait du hasard dans la nature physique, ceci ne correspondrait pas à la liberté. La liberté est également liée à la rationalité et, par là même, à la justification ainsi qu'à la normativité : si nous avons la liberté de fixer nous-mêmes nos croyances et nos actions, celles-ci peuvent être justifiées par des raisons pesant en leur faveur. Une personne doit être capable de justifier sur demande ce qu'elle croit et ce qu'elle fait alors qu'il serait